

Les lauréats PERL 2015 dévoilés

08.05.2015 07:49

KB  MEDICAL

Cette année, le concours a primé cinq projets représentatifs de la diversité et de l'innovation de l'économie régionale lausannoise. La société KB Medical SA remporte le 1^{er} Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL) pour son projet qui révolutionne la chirurgie du rachis.

Lausanne Région organise chaque année le prix PERL qui gratifie, depuis 2003, l'innovation et le savoir-faire des entreprises de la région. Concours entrepreneurial unique en Suisse, PERL a déjà récompensé plus de 50 projets pour un total de CHF 1'200'000.-. Ce prix joue un rôle clé pour la promotion de l'esprit d'entreprise car il met lumière les idées innovantes susceptibles de dynamiser le tissu économique.

Le jury et les candidatures

Le jury PERL 2015, sous la présidence du Syndic de Lausanne Daniel Brélaz, est composé de Mmes M.Wentland (UNIL), D.Heintze (Lunaphore SA, gagnante PERL 2014) et A.Lehmann (Microcrédit Solidaire Suisse SA), de MM J.Lopez (Nestlé), Bolay (CVCI), J.-M.Corset (*24 Heures*), Ph.Doffey (Economie Région Lausanne), R.Luthier (Alliance pour innover) et de M.P.-A. Palley (BCV).

47 candidatures ont été déposées pour cette 13^{ème} édition du PERL. Suite à une sélection rigoureuse, le jury a retenu 7 projets entrepreneuriaux susceptibles de remporter l'une des 5 récompenses en jeu. Avec plus de 400 invités réunis au Théâtre de Beaulieu pour assister à la cérémonie retransmise en direct sur la chaîne *La Télé*, la salle et le grand public ont découvert les 5 projets primés.

Les lauréats 2015

Le 1^{er} Prix PERL, doté d'un montant de CHF 50'000.-, a été attribué à KB Medical SA. Cette société, spécialisée dans la technologie médicale développe une solution d'assistance robotique qui fournit au chirurgien un bras robotisé stable permettant une orientation précise lors du placement d'implants dans les vertèbres.

Le 2e Prix PERL, doté d'un montant de CHF 20'000.-, a été attribué à Flyability SA. Cette jeune start-up a développé le « Gimball », premier robot volant au monde capable de se rendre dans n'importe quel environnement, là où aucun autre robot ne peut pénétrer. Il est un outil de reconnaissance particulièrement performant dans le domaine de l'inspection.

Le 3e Prix PERL, doté d'un montant de CHF 10'000.-, a été attribué à Nanolive SA. Cette société est spécialisée dans le développement de technologies optiques de pointe adaptées à la recherche biologique et médicale. Elle a développé une imagerie qui permet l'observation en 3D de cellules biologiques vivantes.

Le Prix « Micro-entreprise », introduit en 2013 et doté de CHF 10'000.-, a été attribué à On My Way SA. La société fournit un service à la personne dans le domaine du pressing (blanchisserie et nettoyage à sec). On My Way SA propose une solution en ligne innovante et de qualité grâce à ses nombreux points de collecte partenaire (majoritairement stations service/shop) situés sur le trajet quotidien du client.

Le Prix « Coup de cœur du Jury », doté également de CHF 10'000.-, a été attribué à Tombooks. Tombooks propose des applications haut de gamme pour Smartphones et tablettes. La société compte révolutionner le monde de la partition musicale en offrant au client-musicien la possibilité de jouer dans son propre salon accompagné par un véritable orchestre « virtuel ».

Les prestations additionnelles

Outre les prix en espèces, Lausanne Région offre aux lauréats et nominés du PERL, une forte visibilité par le biais de portraits filmés à consulter sur www.prixentreprendre.ch. De plus, les partenaires du concours, CVCI, GENILEM et

Capital Proximité, accordent aux lauréats des prestations permettant d'accéder gratuitement à leurs services et de bénéficier d'une formation spécifique dans le domaine de l'entrepreneuriat. Le concours PERL 2015 est aussi soutenu par la BCV, NestléHealthScience, la Ville de Lausanne, Retraites Populaires, MCH Beaulieu, Glassconcept et Atracsys.